

Modalités de Contrôle des Connaissances 2022 - 2026

Licence 2 Sciences de l'éducation et de la formation
(Licence générale) EDUL2 - 201

OUVERTURE SEPTEMBRE 2022

Session 1 et 2

Codes	UE	Intitulés	Mutualisation - porteur	ASSOCIATIONS CODES AOF	Régime	Session 1						Session 2			Coefficient	Heures CM	Heures TD	Heures TP	VOLUME HORAIRE	Crédits			
						ECI			CC			CT									CT		
						Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 26h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	durée	Part CT							Nature (écrit / oral / pratique)	durée	Part CT
2EDUL3		Semestre 3																	30,0				
2EDUL1	UE 1	SOCIOLOGIE ET HISTOIRE EN EDUCATION												1				50h	6,0				
Y2SESHP	obligatoire	Sociologie et histoire des politiques sociales	Sciences de l'éducation Sociologie	M.2SE82	Normal Salarié							écrit	3h00	100 %	écrit	3h00	100 %	3	25h		25h	3,0	
Y2SESHH	obligatoire	Sociologie et histoire du handicap	Sciences de l'éducation Sociologie		Normal Salarié							écrit	3h00	100 %	écrit	3h00	100 %	3	25h		25h	3,0	
2EDUL2	UE 2	APPRENTISSAGE ET MOTIVATION		2EDUL2										1				50h	6,0				
2SETHM	obligatoire	Théories de la motivation	Sciences de l'éducation	2SE22	Normal Salarié							écrit	3h00	100 %	écrit	3h00	100 %	3	19h	6h		25h	3,0
2SETHA	obligatoire	Théories de l'apprentissage	Sciences de l'éducation	2SE21	Normal Salarié							écrit	3h00	100 %	écrit	3h00	100 %	3	19h	6h		25h	3,0
2EDUL3	UE 3	INTELLIGENCE ET APPRENTISSAGE		2EDUL3										1				50h	6,0				
YPSYU11B	obligatoire	Intelligence et apprentissage	Psychologie Sciences de l'éducation	M.L23Y1B	Normal Salarié	VOIR UFR PSYCHOLOGIE																	
YPSYU11P	obligatoire	Intelligence et apprentissage	Psychologie Sciences de l'éducation	M.L23Y1P	Normal Salarié	VOIR UFR PSYCHOLOGIE																	
2EDUL4	UE 4	EPISTEMOLOGIE EN SCIENCES DE L'EDUCATION												1				48h	6,0				
2SEORE	obligatoire	Objets et recherche en sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation	2SE51	Normal Salarié							écrit	2h00	100 %	écrit	2h00	100 %	1,5	14h			14h	1,5
2SEEP1	obligatoire	Epistémologie et analyse textuelle en histoire	Sciences de l'éducation	2SE52	Normal Salarié			écrit	2 minimum	100%					dossier			3	24h			24h	3,0
2SEMNC2	obligatoire	Module compétences numériques 2	Sciences de l'éducation	2SE51	Normal Salarié			écrit	2 minimum	100 %					écrit	1h00	100 %	1,5		12h		12h	1,5
2EDUL5	UE 5	UE CHOIX OPTION (option A ou option B ou prépro AED)												1				50h	6,0				
2EDUL5A		<i>Option A</i>												1				50h	6,0				
2SESHEA1	1 au choix entre 2 EC A ou l'EC B	Sociohistoire des "éducations à"	Sciences de l'éducation	2SE9A2	Normal Salarié							écrit	2h00	100 %	écrit	2h00	100 %	3	19h	6h		25h	3,0
2SEAFE2		Apprentissage du français à l'école	Sciences de l'éducation	2SE4A1	Normal Salarié							écrit	2h00	100 %	écrit	2h00	100 %	3	19h	6h		25h	3,0
2EDUL5B		<i>Option B</i>													1				50h	6,0			
Y2SEISB1		Inégalités sociales de santé	Sciences de l'éducation Sociologie	M.2SE9B1	Normal Salarié			écrit	2 minimum	50%			écrit	2h00	50 %	écrit	2h00	100 %	3	13h	12h		25h
Y2SEASB2	Approches socio-éducatives de la déviance	Sciences de l'éducation Sociologie	M.2SE4B2	Normal Salarié			écrit	2 minimum	50 %			écrit	2h00	50 %	écrit	2h00	100 %	3	13h	12h		25h	3,0
YSEAES3	Sur sélection	Accompagnement AED prépro 1er degré + stage filé	Sciences de l'éducation		Normal Salarié			dossier ou portfolio	1	100%					oral ou dossier		100 %	6		12h			6,0

2EDUL4		Semestre 4																				30,0							
2EDUL6	UE 6	PENSEURS ET QUESTIONS VIVES EN EDUCATION		2SE6																		1			50h	6,0			
2SEELI	obligatoire	Education et liberté : enjeux éducatifs	Sciences de l'éducation	2SE61	Normal Salarié								écrit	3h00	100 %	écrit	3h00	100 %				3	19h	6h		25h	3,0		
2SEPF4	obligatoire	Penseurs de la formation des adultes	Sciences de l'éducation	2SE62	Normal Salarié								écrit	3h00	100 %	écrit	3h00	100 %				3	19h	6h		25h	3,0		
2EDUL7	UE 7	INSTITUTIONS ET ACTEURS EDUCATIFS		2SE7																		1			50h	6,0			
Y2SEHIS	obligatoire	Histoire des institutions scolaires	Sciences de l'éducation	2SE71	Normal Salarié								écrit	3h00	100 %	écrit	3h00	100 %				3	19h	6h		25h	3,0		
Y2SEAIM	obligatoire	Acteurs et institutions médico-sociales	Sciences de l'éducation - Sociologie	2SE72	Normal Salarié								écrit	3h00	100 %	écrit	3h00	100 %				3	19h	6h		25h	3,0		
2EDUL8	UE 8	SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION																				1			50h	6,0			
2SEIE	obligatoire	Sociologie des inégalités éducatives	Sciences de l'éducation	M.2SE82/L24PY6	Normal Salarié								écrit	3h00	100 %	écrit	3h00	100 %				3	19h	6h		25h	3,0		
2SEIST	obligatoire	Innovations sociales et technologies éducatives	Sciences de l'éducation	M.2SE82/L24PY6	Normal Salarié								écrit	3h00	100 %	écrit	3h00	100 %				3	19h	6h		25h	3,0		
2EDUL9	UE 9	METHODES, PROJETS ET OUTILS																				1			50h	6,0			
2SEMSE	obligatoire	Méthodes scientifiques et enjeux sociaux	Sciences de l'éducation	2SE102	Normal Salarié								écrit	1h00	100 %	écrit	1h00	100 %				1,5	10h			10h	1,5		
2SEMOL		Méthodes et outils en langues étrangères																											
2SEANGL4	1 AU CHOIX	Anglais	Sciences de l'éducation	2SEANG4	Normal Salarié				écrit et oral	2 minimum	100 %					écrit	2h00	100 %				2			24h		24h	2,0	
2SEESPA4		Espagnol	Sciences de l'éducation	2SEESP4	Normal Salarié				écrit et oral	2 minimum	100 %					écrit	2h00	100 %				2			24h		24h	2,0	
YHSSAL4		Allemand	UFR HSS	M.HSSAL4	Normal Salarié	écrit et oral	4	4																					2,0
2SEPPE2	obligatoire	PPPE 2	Sciences de l'éducation	2SE101	Normal Salarié				écrit	1	100 %					dossier		100 %				1	4h	2h		6h	1,0		
2SEMCM3	obligatoire	Module compétences numériques3	Sciences de l'éducation	2SE102	Normal Salarié				écrit	2 minimum	100 %					écrit	1h00	100 %				1,5		10h		10h	1,5		
2EDUL10	UE 10	UE CHOIX OPTION (option A ou option B ou prépro AED)																				1			54h	6,0			
2EDUL10A		Option A																				1							
2SEEHGA1	1 au choix entre 2 EC A ou l'EC B	Enseigner l'histoire-géographie à l'école	Sciences de l'éducation	2SE9A1	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50 %	écrit	3h00	100 %				3	13h	12h		25h	3,0			
2SEAMEA2		Apprentissages mathématiques à l'école	Sciences de l'éducation	2SE4A2	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50 %	écrit	2h00	100 %				3	13h	12h		25h	3,0			
2EDUL10B		Option B																				1							
Y2SEPIB1		Problématiques de l'intervention sociale	Sciences de l'éducation Sociologie	M.2SE4B1	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50 %	écrit	3h00	100 %				3	13h	12h		25h	3,0			
Y2SEPAB2		Pratiques d'accompagnement en travail social	Sciences de l'éducation Sociologie	M.2SE9B2	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50 %	écrit	3h00	100 %				3	13h	12h		25h	3,0			
YSEAEDS4		Sur sélection	Accompagnement AED prépro 1er degré + stage filé	Sciences de l'éducation		Normal Salarié					100%	dossier ou portfolio					oral ou dossier		100 %			6		12h		12h	6,0		
STAFAC4	Facultatif	Stage facultatif (1 semaine - 24h à 35h - entre octobre et juin)	UFR HSS		Normal Salarié																								

Prépositionnement des étudiants dans les groupes

Possibilité de changer de parcours A ou B entre les 2 semestres = **OPTIONS en L2 mais pas parcours (c'est en L3)**

Règles de compensation spécifiques à la Licence en Sciences de l'Education:

Les règles de compensation sont les suivantes :

e.1 – au sein d'une unité d'enseignement

La compensation s'effectuera entre les éléments constitutifs qui la composent et sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés.

e.2 – au sein d'un semestre

Sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés, et en fonction du choix opéré par la composante, la compensation s'effectuera entre des UE constituant un regroupement cohérent d'UE.

Les regroupements d'UE s'effectueront comme suit : les 3 UE disciplinaires d'une part et les 2 UE de personnalisation/préprofessionnalisation et de compétences transversales d'autre part,

e.3 – entre 2 semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6)

La compensation s'effectuera entre les regroupements cohérents d'UE.

Modalités d'obtention du statut AJAC (AJourné mais Autorisé à Continuer) pour la Licence Sciences de l'Education:

i.1 – lorsque la compensation s'opère entre les UE d'un regroupement cohérent d'UE

Un étudiant qui n'a pas validé sa L1 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure. Un étudiant qui n'a pas validé sa L2 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure, à condition d'avoir validé sa L1.